



**HAL**  
open science

## La compétition partisane française au prisme des priorités électorales. Compétition sur enjeux et appropriations thématiques

Sylvain Brouard, Emiliano Grossman, Isabelle Guinaudeau

### ► To cite this version:

Sylvain Brouard, Emiliano Grossman, Isabelle Guinaudeau. La compétition partisane française au prisme des priorités électorales. Compétition sur enjeux et appropriations thématiques. *Revue Française de Science Politique*, 2012, 62 (2), pp.255-276. 10.3917/rfsp.622.0255 . hal-02186562

**HAL Id: hal-02186562**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-02186562>**

Submitted on 17 Jul 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

# LA COMPÉTITION PARTISANE FRANÇAISE

## AU PRISME DES PRIORITÉS ÉLECTORALES

---

COMPÉTITION SUR ENJEUX  
ET APPROPRIATIONS THÉMATIQUES

---

Sylvain Brouard, Emiliano Grossman, Isabelle Guinaudeau

La France a toujours fasciné les comparatistes du monde entier. Son espace politique plutôt original, son système partisan particulièrement polarisé et l'instabilité qui caractérise parfois la vie politique de ce pays en font un cas d'étude particulièrement riche. En raison de ces spécificités, de nombreux spécialistes de la France se réfèrent volontiers à une « exception française » justifiant leurs réticences à adopter une perspective comparée. Plusieurs études récentes suggèrent ainsi au contraire que la politique et les institutions françaises sont bien moins exceptionnelles que l'on veut bien le croire<sup>1</sup>. Ces observations se vérifient, en particulier, au niveau de l'étude de la compétition partisane. Au milieu des années 1990, les spécialistes des partis français ont largement adhéré à l'idée d'une tripartition de l'espace politique français autour de trois pôles situés à gauche, à droite et à l'extrême droite du spectre politique. Cette interprétation a depuis été remise en question et certains ont avancé l'hypothèse selon laquelle la France serait revenue à une forme de compétition politique plus classique, essentiellement bipolaire.

Cet article ne cherche pas à alimenter cette controverse mais suggère d'explorer une dimension qui, bien qu'essentielle au sein de la littérature théorique relative à la compétition partisane, est restée largement négligée jusqu'à présent : les enjeux mis en avant dans le cadre du jeu partisan et la relation entre l'offre politique et la structure de la compétition. Ce recentrage n'est pas seulement prometteur dans une perspective comparée, étant donné la prédominance des théories de la compétition sur enjeux (*issue competition*) dans la littérature internationale. Il rend aussi possible l'analyse de changements plus fins que ne le permet le prisme des clivages au sens de Seymour Martin Lipset et Stein Rokkan, dont la focale est extrêmement générale. Autrement dit, le fait que la compétition partisane soit structurée par les grands clivages historiques, par un axe gauche-droite ou par deux dimensions plus ou moins orthogonales, nous renseigne sur le « format » et la grammaire politique en vigueur, mais n'éclaire pas la « substance » de l'agenda électoral et les dynamiques

---

1. Sylvain Brouard, Andrew M. Appleton, Amy Mazur (eds), *The French Fifth Republic at Fifty ? Beyond Stereotypes*, Basingstoke, Palgrave, 2008 ; Emiliano Grossman, Nicolas Sauger (eds), « France's Political Institutions at Fifty », *West European Politics*, 32 (2), 2009.

de son évolution<sup>1</sup>. De même, la compétition électorale reste communément – bien que plus ou moins explicitement – conçue comme largement déterminée, de façon exogène, par l'identité, l'affiliation et les préférences des électeurs. Appréhender cette compétition comme un agenda systémique, que chaque parti contribue à façonner mais qu'aucun ne contrôle complètement, permet de réhabiliter le poids des interactions entre partis.

À partir de l'analyse de données originales collectées par le projet Agendas France à propos de l'attention accordée aux différents enjeux politiques dans les programmes électoraux, l'objet de cet article est de contribuer à un renouvellement des théories et des méthodologies déployées pour appréhender la compétition politique française. Nous présentons et discutons brièvement les débats relatifs à la nature de la compétition partisane française, avant d'expliquer notre démarche méthodologique et de présenter nos résultats.

### Saisir les dynamiques de la compétition électorale française : des clivages à la compétition sur enjeux

Les recherches sur la compétition partisane française se caractérisent par l'adoption d'une perspective très large – celle du *format* de la compétition<sup>2</sup> – et par une vision ascendante centrée sur la demande politique plutôt que sur l'offre. Ces travaux sont principalement structurés par une controverse relative aux transformations de l'espace politique français, qui s'inscrit dans la discussion plus large menée sur l'évolution des valeurs dans les démocraties occidentales depuis la fin des années 1970. Comme d'autres pays, la France a connu « une violente réaction matérialiste » au postmatérialisme, qui se traduit en particulier par l'affirmation du Front national. Pour Gérard Grunberg et Étienne Schweisguth, ces changements se sont traduits par la transformation de l'espace politique français d'une structure bipartite en une structure tripartite entre les élections présidentielles de 1988 et de 1995<sup>3</sup>. Les attitudes des électeurs français seraient désormais mieux expliquées en considérant la juxtaposition de deux clivages transversaux : d'une part, un clivage gauche-droite classique relatif au degré souhaitable d'interventionnisme, de taxation et de redistribution ; d'autre part, une dimension « culturelle » supposée avoir émergé de façon perpendiculaire à la précédente, qui serait associée à des questions telles que l'immigration, l'Europe ou encore la mondialisation<sup>4</sup>.

Cette hypothèse a alimenté de nombreux travaux visant à identifier et à décrire cette seconde dimension. Leur analyse a été contestée dans le cas français par Robert Andersen et Jocelyn Evans qui mettent en cause son fondement empirique et qui observent eux-mêmes la persistance de l'axe gauche-droite comme la dimension de compétition la plus structurante, la

1. Christoffer Green-Pedersen, « The Growing Importance of Issue Competition : The Changing Nature of Party Competition in Western Europe », *Political Studies*, 55 (3), 2007, p. 607-628.

2. C. Green-Pedersen, *ibid.*

3. Gérard Grunberg, Étienne Schweisguth, « Vers une tripartition de l'espace politique », dans Daniel Boy, Nonna Meyer (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 179-218.

4. Voir Simon Bornschier, Romain Lachat, « The Evolution of the French Political Space and Party System », *West European Politics*, 32 (2), 2009, p. 360-383. Cette seconde dimension a été nommée ultérieurement clivage « ouvert-fermé » ou « universalistes-autoritaires ». Elle est clairement reliée à l'opposition entre matérialistes et postmatérialistes identifiée par Ronald F. Inglehart et aux réactions hostiles au postmatérialisme soulignées par Piero Ignazi. Voir Piero Ignazi, « The Silent Counter-Revolution : Hypotheses on the Emergence of Extreme Right-Wing Parties in Europe », *European Journal of Political Research*, 22 (1), 1992, p. 3-34 ; Ronald Inglehart, *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

dimension culturelle n'ayant pas d'impact significatif<sup>1</sup>. Dans un article publié dans le précédent numéro de cette revue, cependant, Vincent Tiberj développe une nouvelle approche permettant de modéliser l'impact des deux dimensions et confirme dans une certaine mesure leur existence dans l'espace politique français<sup>2</sup>.

Quelle que soit la définition de « clivage » retenue, les travaux évoqués adoptent tous une perspective très large, développée pour restituer des évolutions à long terme du format et de l'ancrage social de la compétition. Si les phénomènes d'alignement, de désalignement et de réaligement sont intéressants, ils ne permettent pas à eux seuls de rendre compte des dynamiques de compétition électorale, dans la mesure où ils négligent la question des changements à plus court terme et des enjeux qui sont concrètement mis en avant d'une campagne à l'autre. Les différentes contributions au débat nous semblent, en outre, partager un certain nombre de postulats qui ne vont pas de soi. En particulier, elles ont en commun une conception de la vie politique essentiellement « *bottom-up* », privilégiant la *demande* politique. C'est pourquoi l'évolution des valeurs et des identités des électeurs constitue, par exemple, un paramètre crucial dans l'explication des scores élevés du Front national. Et pourtant, si les élections sanctionnent les partis aux affaires, les partis sont susceptibles, dans un contexte d'incertitude et de volatilité électorale, d'être principalement attentifs aux stratégies de leurs concurrents. Cet article s'efforce de tester cette intuition en adoptant une approche centrée sur l'*offre* politique.

Par ailleurs, le débat est dominé par une conception spatiale de la compétition partisane française, vue principalement comme la confrontation de points de vue antagonistes. La riche tradition de littérature développée autour de la question des modalités et des stratégies de compétition électorale suggère toutefois que les partis se démarquent les uns des autres non seulement en adoptant des positions distinctes, mais aussi en tentant d'imposer leurs enjeux de prédilection sur l'agenda électoral. Dans cette perspective, il devient incontournable de s'intéresser au contenu de cet agenda et aux dynamiques de « compétition sur enjeux » (*issue competition*), un concept défini pour la première fois par David Robertson<sup>3</sup>, qui conçoit la compétition partisane comme « *selective emphasis rather than direct confrontation* »<sup>4</sup>. Cette idée a donné lieu à de nombreux travaux qui, en mobilisant différentes notions comme « l'*issue emphasis* »<sup>5</sup>, la « saillance »<sup>6</sup> ou encore « l'*issue ownership* »<sup>7</sup>,

1. Robert Andersen, Jocelyn A. J. Evans, « Values, Cleavages and Party Choice in France, 1988-1995 », *French Politics*, 1 (1), 2003, p. 83-114.

2. Vincent Tiberj, « La politique des deux axes. Variables sociologiques, valeurs et votes en France (1988-2007) », *Revue française de science politique*, 62 (1), février 2012, p. 71-108.

3. David Robertson, *A Theory of Party Competition*, Oxford, Wiley, 1979.

4. Ian Budge, Dennis J. Farlie, *Explaining and Predicting Elections. Issue Effects and Party Strategies in Twenty-Three Democracies*, Londres, G. Allen & Unwin, 1983.

5. Edward G. Carmines, James A. Stimson, « Issue Evolution, Population Replacement, and Normal Partisan Change », *American Political Science Review*, 75 (1), 1981, p. 107-118 ; *Issue Evolution. Race and the Transformation of American Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1990, et « On the Structure and Sequence of Issue Evolution », *American Political Science Review*, 80 (3), 1986, p. 901-920.

6. Ian Budge, Richard I. Hofferbert, « Mandates and Policy Outputs : US Party Platforms and Federal Expenditures », *American Political Science Review*, 84 (1), 1990, p. 111-131 ; Richard I. Hofferbert, Ian Budge, « The Party Mandate and the Westminster Model : Election Programmes and Government Spending in Britain, 1948-85 », *British Journal of Political Science*, 22 (2), 1992, p. 151-182 ; Bonnie M. Meguid, « Competition Between Unequals : The Role of Mainstream Party Strategy in Niche Party Success », *American Political Science Review*, 99 (3), 2005, p. 347-359, et *Party Competition Between Unequals. Strategies and Electoral Fortunes in Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

7. John R. Petrocik, « Issue Ownership in Presidential Elections, with a 1980 Case Study », *American Political Science Review*, 40 (3), 1996, p. 825-850.

concluent à l'existence de différents profils thématiques des partis et à leur intérêt à attirer l'attention sur les enjeux dont ils seraient les « propriétaires »<sup>1</sup>.

Un bref tour d'horizon des travaux publiés autour de l'idée d'*issue ownership* montre que ce concept est à la fois polysémique et multidimensionnel. De plus en plus souvent, il est mobilisé dans une acception « perceptionniste »<sup>2</sup>, afin d'expliquer le vote des électeurs, supposés faire leur choix en se tournant vers le parti considéré comme le plus compétent dans les domaines qu'ils jugent les plus importants<sup>3</sup>. L'existence d'un tel vote sur enjeu implique que la compétition partisane soit largement contrainte par l'association systématique de partis à un ou plusieurs enjeux politiques spécifiques. De nombreuses études de l'*issue competition* et de l'*issue ownership* visent d'ailleurs explicitement à éclairer non plus le comportement électoral, mais (aussi) les stratégies partisanes<sup>4</sup>. Dans cette perspective, le constat d'une attention différenciée aux divers enjeux et l'interprétation des différences observées joue un rôle clé dans la compréhension du jeu partisan.

L'attention aux enjeux dans les agendas médiatiques lors des campagnes électorales en France a fait l'objet de recherches régulières<sup>5</sup>. Ces études ont parfois étudié les interactions entre agenda médiatique et agenda public en termes d'effets d'agenda, de cadrage et/ou d'amorçage<sup>6</sup>. Cependant, hormis le travail de Jean-Louis Missika et Dorine Bregman<sup>7</sup> consacré aux contenus de la campagne officielle télévisée des partis, les agendas partisans n'ont pas suscité d'intérêt particulier dans la communauté scientifique française malgré les quelques données disponibles relatives au contenu thématique de la couverture médiatique des différents candidats<sup>8</sup>. En particulier, l'hypothèse de l'*issue ownership* n'a pas été testée dans le cas français de manière systématique et longitudinale à partir de données émanant des partis eux-mêmes. Elle a en revanche été contestée par plusieurs auteurs travaillant sur d'autres cas, qui constatent empiriquement un fort chevauchement thématique entre les programmes de différents

1. Pour un passage en revue des définitions de l'*issue ownership* et des travaux développés à partir de cette idée, voir Stefaan Walgrave, Jonas Lefevere, Anke Tresch, « The Associative Dimension of Issue Ownership », *Public Opinion Quarterly*, à paraître.

2. Les auteurs qui adoptent cette perspective « perceptionniste » ne sont pas unanimes dans leur définition de l'*issue ownership*. Comme le montrent S. Walgrave *et al.* (voir note précédente), on peut différencier une définition évaluative, liée à la compétence perçue des partis dans un domaine donné, et une définition cognitive mettant l'accent sur l'association spontanée d'un parti particulier à un thème.

3. G. Grunberg, É. Schweisguth, « Vers une tripartition de l'espace politique », cité ; Wouter van der Brug, « Issue Ownership and Party Choice », *Electoral Studies*, 23 (2), 2004, p. 209-233 ; Éric Bélanger, Bonnie M. Meguid, « Issue Salience, Issue Ownership, and Issue-Based Vote Choice : Evidence from Canada », *Electoral Studies*, 27 (3), 2005, p. 477-491 ; Bernt Aardal, Pieter van Wijnen, « Issue Voting », dans Jacques Thomassen (ed.), *The European Voter*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 192-212.

4. I. Budge, D. J. Farlie, *Explaining and Predicting Elections...*, *op. cit.* ; C. Green-Pedersen, « The Growing Importance of Issue Competition... », art. cité ; Jane Green, Sara B. Hobolt, « Owning the Issue Agenda : Party Strategies and Vote Choices in British Elections », *Electoral Studies*, 27 (3), 2008, p. 460-476.

5. Jacques Gerstlé, « Les campagnes présidentielles depuis 1965 », dans Pierre Bréchon (dir.), *Les élections présidentielles en France*, Paris, La Documentation française, 2007, p. 67-104 ; Christophe Piar, Jacques Gerstlé, « Le cadrage national d'un scrutin local », dans Bernard Dolez, Annie Laurent, Claude Patriat (dir.), *Le vote rebelle*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2004, p. 89-102.

6. Christophe Piar, « La coproduction de l'actualité télévisée et son impact sur la formation des opinions des citoyens en campagne électorale », thèse de doctorat en science politique, Paris, Université Paris I-Panthéon Sorbonne, 2009.

7. Jean-Louis Missika, Dorine Bregman, « La campagne : la sélection des controverses politiques », dans Élisabeth Dupoirier, Gérard Grunberg (dir.), *Mars 1986 : la drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF, 1986, p. 97-116.

8. Jacques Gerstlé, Christophe Piar, « Les campagnes dans l'information télévisée », dans Pascal Perrineau (dir.), *Le vote de rupture*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 21-50.

partis<sup>1</sup>. Au-delà de ces observations, il existe de bonnes raisons théoriques de douter de l'existence d'un *issue ownership* stable. En effet, si un parti a l'apanage d'un enjeu et est à même de tirer un bénéfice électoral de cette « propriété », les partis concurrents seront fortement incités à contester la légitimité du « propriétaire » afin de ne pas lui laisser le monopole du cadrage et de l'orientation de l'enjeu, et d'éviter d'être critiqués pour avoir ignoré le sujet. Un tel processus d'appropriation des priorités politiques des concurrents (*issue uptake*) a été décrit par Tracy Sulkin<sup>2</sup> dans le cadre d'une étude de l'agenda politique des membres sortants du Congrès américain. Les élus sortants, y compris dans des circonscriptions non compétitives, sont actifs dans les principaux domaines mis en avant par leurs opposants. Si l'idée d'*issue ownership* semble souffrir d'une vision trop statique de la politique et peine à être étayée empiriquement, cela ne signifie donc pas que la compétition sur enjeux n'existe pas. Ainsi, l'analyse dynamique du contenu de l'agenda électoral des partis français est prometteuse, à la fois pour mieux comprendre comment ces partis se concurrencent et afin de progresser vers une meilleure connaissance de l'articulation entre compétition positionnelle et compétition sur enjeux.

## Une démarche méthodologique originale

### La compétition électorale française : un cas stimulant

Comme évoquée précédemment, la compétition partisane française n'a jamais fait l'objet d'une analyse systématique de la compétition sur enjeux. Il s'agit pourtant d'un cas intéressant dans la mesure où le système partisan français a connu de profonds changements entre 1981 et 1993, et une certaine stabilisation depuis. Durant les premières décennies de la Cinquième République, les fonctions exécutives ont été exercées exclusivement par des formations gaullistes ou centristes, le parti socialiste (PS) et le parti communiste (PCF) restant, quant à eux, confinés dans l'opposition. Le début des années 1980 marque un véritable tournant. D'une part, les résultats électoraux du PCF entament un long déclin, passant de 20,7 % au premier tour des élections législatives de 1978 à 4,3 % au premier tour des législatives de 2007. D'autre part, 1981 est l'année de la première victoire des socialistes aux élections présidentielle et législatives, et a ouvert une période d'alternance régulière entre le PS et l'alliance du RPR et de l'UDF<sup>3</sup>. La France connaît sa première cohabitation entre 1986 et 1988, puis une succession de gouvernements de gauche formellement minoritaires jusqu'en 1993.

Plus important encore pour les questions qui nous intéressent, cette période voit l'affirmation de deux partis minoritaires. Le Front national (FN) a rejoint l'Assemblée nationale en 1986, après une percée spectaculaire aux élections européennes de 1984 (lors desquelles il avait atteint presque 11 % des suffrages exprimés). Quelques années plus tard, le parti écologiste s'impose au niveau national en obtenant un score de 10,5 % aux élections européennes de 1989 et presque 14 % aux élections régionales de 1992<sup>4</sup>. Eu égard à la priorité accordée par le FN aux thématiques de l'immigration et de la sécurité et par les Verts à la protection de

1. Lee Sigelman, Emmett H. Buell, « Avoidance or Engagement ? Issue Convergence in U.S. Presidential Campaigns, 1960-2000 », *American Journal of Political Science*, 48 (4), 2004, p. 650-661. David F. Damore, « The Dynamics of Issue Ownership in Presidential Campaigns », *Political Research Quarterly*, 57 (3), 2004, p. 391-397.

2. Tracy Sulkin, *Issue Politics in Congress*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

3. En 2002, le RPR et la majeure partie de l'UDF ont fusionné pour former l'UMP.

4. Un autre parti écologiste éphémère, Génération Écologie, s'était allié aux Verts pour les élections de 1992 et 1993.

l'environnement, ces deux partis peuvent être considérés comme des exemples de partis de niche (cf. *infra*). Leur émergence permet d'analyser l'impact d'une transformation du système partisan sur le contenu de l'agenda électoral, en observant quand et comment l'attention consacrée à ces enjeux par les partis *mainstream* a évolué, avec pour point de comparaison la période de relative stabilité qui s'ouvre après l'année 1993. En accord avec cette perspective, ce chapitre se concentre sur les priorités des deux principales formations politiques, le PS et l'alliance entre le RPR et l'UDF.

### Les perspectives ouvertes par les données Agendas

Analyser empiriquement les dynamiques de compétition sur enjeux implique de disposer de données relatives à l'attention portée à différents enjeux par les partis français au fil du temps. Les sources classiques sont les jugements d'experts (dans la tradition du sondage décrit en 1984 par Peter Mair et Manuel Castells) et les données du Comparative Manifesto Project (CMP).

Si certains jugements d'experts ont le mérite d'inclure des mesures de saillance (c'est notamment le cas des données collectées par Leonard Ray<sup>1</sup>), ce type d'enquête souffre d'importants problèmes de fiabilité pour produire des séries *a posteriori*, dans la mesure où, rétrospectivement, les experts ne sont pas capables de déterminer le poids de différents enjeux dans l'argumentaire de chaque parti avec assez de précision<sup>2</sup>. Les observations sont en outre limitées par la présélection d'un nombre restreint d'enjeux sur lesquels les experts se prononcent.

Le CMP présente l'intérêt de reposer sur une base empirique plus ou moins unifiée, composée principalement de programmes politiques, mais le recours à sa base de données comporte, elle aussi, plusieurs difficultés. D'une part, les catégories utilisées pour caractériser le contenu de chaque quasi-phrase de programme ne sont pas suffisamment précises pour être en mesure de restituer les modalités de compétition sur enjeux dans leur complexité : une catégorie comme « justice sociale », « démocratie » ou « État providence » comprend de nombreux enjeux qu'il faudrait distinguer. La grille du CMP combine en outre de véritables enjeux de politique publique tels que « l'État providence » et des catégories conceptuelles comme « l'analyse marxiste », « le multiculturalisme » ou « la décroissance » qui relèvent plus du positionnement des partis que de leur profil thématique. Enfin et surtout, les données CMP françaises souffrent de faiblesses spécifiques. Étant donné la difficulté à se procurer certains programmes français et la longueur qui caractérise ces derniers, le CMP a parfois codé d'autres types de textes, voire repris les données des précédentes élections<sup>3</sup>, et la France est le seul pays où l'unité de codage n'est pas la quasi-phrase mais le paragraphe.

Les données collectées par le Comparative Agendas Project (CAP) ouvrent en revanche des possibilités prometteuses pour mieux comprendre la portée et les modalités de la compétition sur enjeux. La démarche du CAP est, certes, moins ambitieuse que celle des projets cités précédemment puisqu'elle se concentre exclusivement sur le niveau d'*attention* accordé aux différents enjeux et ne rend pas compte des *positions* adoptées par les partis. Cependant, c'est précisément cette focale qui permet une opérationnalisation plus rigoureuse – les approches directionnelles et non directionnelles ne sont pas combinées –, plus précise et plus fine

1. Leonard Ray, « Measuring Party Orientations towards European Integration : Results from an Expert Survey », *European Journal of Political Research*, 36 (2), 1999, p. 283-306.

2. Ian Budge, Hans-Dieter Klingemann, Andrea Volkens, Judith Bara, Eric Tanenbaum (eds), *Mapping Policy Preferences, Estimates for Parties, Electors and Governments, 1945-1998*, Oxford, Oxford University Press, 2001.

3. Ainsi, les données concernant l'UDF sont constantes pour trois élections successives dans la base de données du CMP.

de la compétition sur enjeux. Les sources utilisées sont les programmes collectés par le CMP, complétés dans les cas où c'était nécessaire et possible. À l'exception du programme présenté par le FN en 1988, qui n'a pas pu être trouvé, ce corpus couvre tous les programmes législatifs présentés par les partis ayant obtenu plus de 3 % des votes aux élections législatives depuis 1981 : le PCF, le PS, l'UDF, le RPR (l'UMP à partir de 2002)<sup>1</sup>, ainsi que les deux principaux concurrents auxquels nous avons fait allusion plus haut, le FN et les Verts.

Ces programmes ont été divisés en quasi-phrases, autrement dit en unités de sens prenant la forme d'une phrase grammaticale ou d'une portion de phrase. Chacune des 33 400 quasi-phrases ainsi délimitées a ensuite été codée en fonction de son contenu, suivant une grille de codage traduite et adaptée à partir du *codebook* américain original, développé par Franck R. Baumgartner et Bryan Jones<sup>2</sup>. Le *codebook* français, comme ses équivalents utilisés aux États-Unis et ailleurs, comporte 24 thèmes généraux (cf. tableau 2) qui sont en moyenne

**Tableau 1. Codes du projet Agendas France**

|    |  |
|----|--|
| 1  | Politique macroéconomique                    |
| 2  | Droits et libertés                           |
| 3  | Santé  |
| 4  | Agriculture                                  |
| 5  | Travail et emploi                            |
| 6  | Éducation                                    |
| 7  | Environnement                                |
| 8  | Énergie                                      |
| 9  | Immigration                                  |
| 10 | Transport                                    |
| 12 | Justice et criminalité                       |
| 13 | Politiques sociales                          |
| 14 | Politiques urbaines et logement              |
| 15 | Régulations économiques                      |
| 16 | Défense                                      |
| 17 | Science                                      |
| 18 | Commerce extérieur                           |
| 19 | International                                |
| 20 | Fonctionnement de l'État                     |
| 21 | Domaine public                               |
| 23 | Culture                                      |
| 24 | Politique locale et régionale                |
| 27 | Risques et désastres naturels et climatiques |
| 29 | Sport  |

1. Le RPR et l'UDF sont analysés ici en partant de leurs plateformes électorales communes, c'est-à-dire d'accords de coalition préélectorales. La seule exception est l'élection de 1988, pour laquelle nous ne disposons pas de programme commun et nous avons dû utiliser le programme du seul RPR. Ces documents, systématiquement signés avant les élections, ont été privilégiés aux programmes du RPR eu égard au fait que les deux partis ont le plus souvent présenté des candidats communs. Ce choix garantit en outre une plus grande continuité face à la fusion du RPR et d'une majorité de l'UDF en 2002. Notons que les priorités thématiques affichées à chaque élection par le RPR et par l'union avec l'UDF sont largement similaires.

2. Voir Frank R. Baumgartner, Bryan D. Jones (eds), *Policy Dynamics*, Chicago, University of Chicago Press, 2002. Pour le *codebook* original, voir <<http://www.policyagendas.org>>.



subdivisés en dix sous-catégories, pour un total de 250 catégories exhaustives et mutuellement exclusives<sup>1</sup>. L'une des forces des données CAP est donc de permettre d'analyser la compétition sur enjeux de façon extrêmement précise et différenciée. Mais ces données ouvrent surtout de nouvelles perspectives pour l'analyse de la compétition partisane. L'inclusion du texte original des programmes dans la base de données permet de compléter l'analyse en étudiant le cadrage des enjeux et les positions des partis dans un second temps, et de révéler ainsi la nature consensuelle, propriétaire ou positionnelle de chaque enjeu<sup>2</sup>. Enfin, le recours au même schéma pour coder les programmes partisans et divers agendas institutionnels – gouvernemental, parlementaire, présidentiel, etc. – permet d'explorer les liens entre les priorités des partis et les thèmes mis sur agenda par les élus.

### Vers un nouvel indicateur des priorités thématiques des partis

La compétition électorale française a été analysée au prisme de l'*issue competition*, en partant des deux hypothèses exposées plus haut : la propriété d'enjeux<sup>3</sup> et l'appropriation des enjeux des adversaires. Explorer les dynamiques de compétition sur enjeux implique de s'intéresser au niveau d'attention consacré à chaque enjeu par les différents partis. Nous suggérons d'appréhender cette question sous l'angle de la hiérarchisation thématique opérée par ces derniers. À un moment donné, chacun d'entre eux s'attache à placer certains sujets au premier plan, tandis que d'autres thèmes passent à l'arrière-plan. Ce faisant, les partis peuvent choisir de reprendre à leur compte ou d'ignorer la hiérarchie des enjeux qui a prévalu dans le passé.

Cette enquête se concentre donc sur l'évolution des priorités accordées aux différents enjeux et prend pour point de départ la façon dont les partis gouvernementaux ont hiérarchisé les 24 thèmes généraux listés dans le tableau 2 ci-dessus. Notre intérêt pour cet aspect de la hiérarchisation nous a amenés à recourir à un indicateur qui a été rarement utilisé jusqu'à présent : plutôt que de comparer le *niveau* d'attention relative consacré à chaque enjeu, nous avons fondé cette étude sur le classement des enjeux par ordre de saillance. Privilégier une mesure ordinale à une mesure cardinale présente, de notre point de vue, de nombreux avantages théoriques et méthodologiques<sup>4</sup>.

En premier lieu, l'indicateur du classement offre une mesure plus précise de la distribution de l'attention entre les enjeux considérés sous l'angle de leur priorisation. En effet, étudier la part d'attention peut nous induire en erreur, puisque cette part peut augmenter ou diminuer sans altérer sa place dans la hiérarchie des enjeux et puisqu'inversement, le classement d'un enjeu peut être affecté avec ou sans changement dans la part d'attention qui lui est consacrée. Les variations de proportion d'attention ne sont en outre que rarement liées aux

1. Le *codebook* est disponible auprès des auteurs sur simple demande.

2. Isabelle Guinaudeau, Simon Persico, « L'UE dans la compétition électorale en France, en Allemagne et au Royaume-Uni : un enjeu consensuel, "propriétaire" ou positionnel ? », dans Mathieu Petithomme (dir.), *L'européanisation de la compétition politique nationale. Adaptations et résistances en perspective comparée*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2011, p. 73-95.

3. Notre analyse a trait aux dynamiques de compétition partisane, et non aux déterminants du vote. Lorsque nous parlons d'*issue ownership*, nous nous référons donc aux travaux qui observent ou présument l'existence de profils thématiques distincts et stables des partis politiques, et aux implications du vote sur enjeux pour les stratégies des partis. Nos observations ne sauraient donc contribuer directement à l'analyse de la propriété d'enjeux au sens « perceptionniste ».

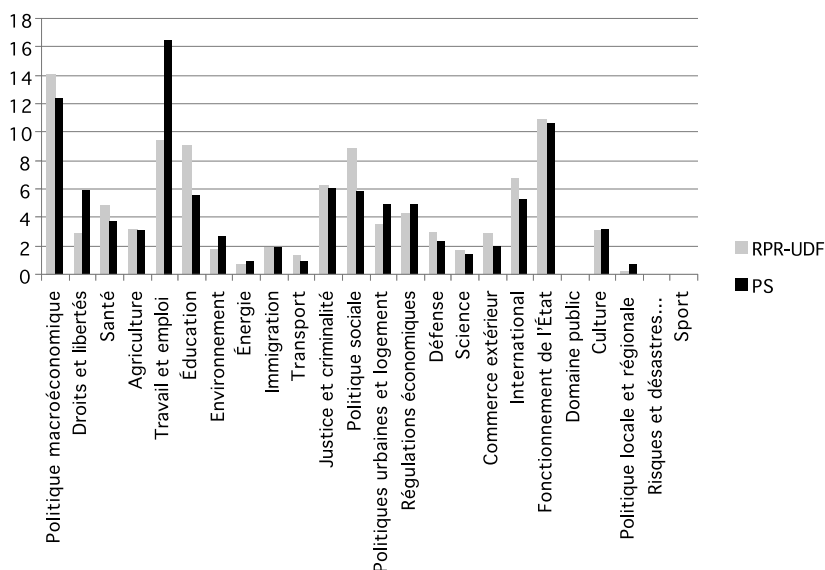
4. Les résultats basés sur notre nouvel indicateur (classement) ont été systématiquement contrôlés en utilisant les indicateurs préexistants (méthode du pourcentage de pourcentage et d'index de pourcentage).

changements dans la hiérarchisation des enjeux<sup>1</sup>. Au-delà des avantages de notre indicateur pour valoriser l'idée selon laquelle la compétition sur enjeux est avant tout une question de priorité donnée à différentes thématiques, cette option se prête mieux à l'étude de l'intrusion de nouveaux enjeux, un aspect encore peu étudié.

### Issue ownership ou convergence des profils thématiques ?

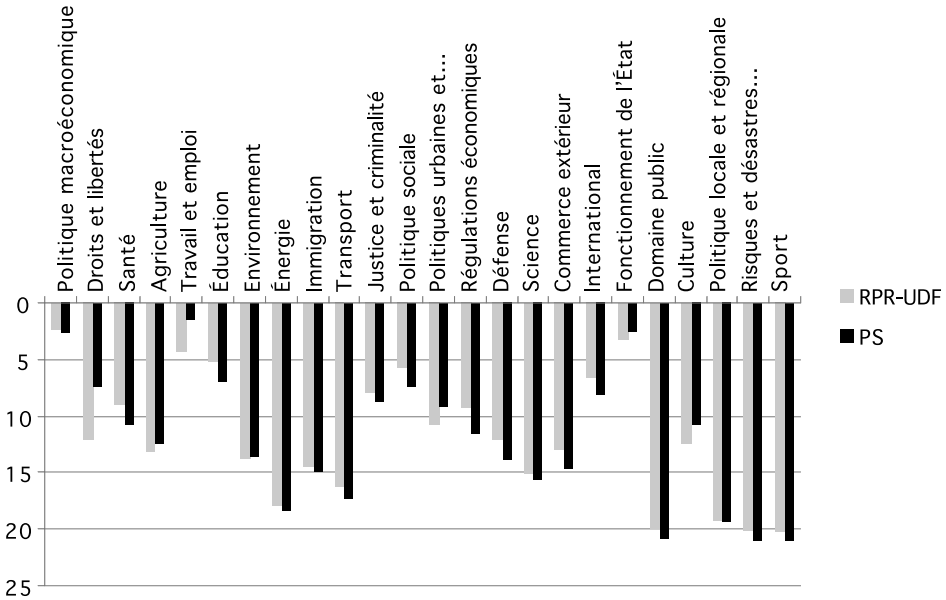
L'hypothèse de l'*issue ownership* implique que certains partis soient communément associés à certains thèmes. Dans cette perspective, il est probable qu'ils cherchent à imposer comme thèmes de campagne électorale leurs sujets de prédilection, jugés importants par leurs membres comme par leurs électeurs. Une telle situation devrait se traduire par des profils thématiques distincts, chaque parti se focalisant sur différents ensembles d'enjeux, et relativement stables, dans la mesure où la propriété doit s'inscrire durablement dans le temps afin de pouvoir structurer le comportement des électeurs. L'hypothèse de l'*issue ownership* peut donc être testée en comparant la priorité accordée en moyenne à chaque thème dans les programmes du PS et de l'alliance RPR-UDF entre 1981 et 2007, en utilisant les indicateurs de la proportion d'attention (graphique 1) et du classement (graphique 2).

**Graphique 1. Part moyenne des différents domaines dans les programmes des deux principales formations françaises (en pourcentage des quasi-phrases)**



1. L'index de pourcentage – la différence entre le % d'attention au temps t0 et au temps t1 pour chaque thème – présente l'inconvénient de n'être sensible qu'aux changements les plus importants en termes absolus. Une baisse d'importance moyenne qui entraînerait la disparition complète d'un enjeu de l'agenda d'un parti peut par exemple ne pas être détectée par cette approche. L'inverse vaut également : une augmentation moyenne du poids d'un enjeu précédemment absent risque de passer inaperçue. Enfin, les changements négatifs de grande ampleur sont conditionnés au fait que l'enjeu ait été très saillant précédemment. La méthode du pourcentage de pourcentage – la différence entre le % d'attention au temps t0 et au temps t1 divisé par le % d'attention au temps t0 pour chaque thème T – constitue l'indicateur le plus courant. Il est biaisé par son incapacité à faire face au manque d'attention et par une surestimation des changements infimes pour les enjeux les plus marginaux. Voir Stefaan Walgrave, Michiel Nuytemans, « Friction and Party Manifesto Change in 25 Countries, 1945-98 », *American Journal of Political Science*, 53 (1), 2009, p. 190-206.

**Graphique 2. Classement moyen des enjeux dans les programmes des deux principales formations françaises**



La différence entre les deux moyennes est généralement faible, et n'est significative que pour deux enjeux. Comme on aurait pu s'y attendre, les programmes socialistes accordent plus d'attention aux enjeux liés au travail ( $p=.02$  pour les deux mesures) et aux droits civils ( $p=.00$  pour la comparaison des pourcentages et  $p=.03$  pour celle des classements). En revanche, contrairement à ce que la théorie de l'*issue ownership* pourrait laisser entendre, l'alliance RPR-UDF n'accorde pas de priorité nettement plus importante aux questions liées à la justice, à la criminalité et à l'immigration, mais se démarque, de façon surprenante, par une attention plus marquée à l'éducation et aux politiques sociales. Ce résultat contre-intuitif montre l'absence de profils thématiques contrastés et stables. S'il va à l'encontre de l'hypothèse d'une propriété de certains enjeux, il n'est pas incompatible avec la définition ponctuelle de priorités électorales distinctes par les deux partis, comme l'illustre la campagne menée par l'UMP en 2002, largement axée sur le thème de l'insécurité. Remarquons par ailleurs que nos données n'impliquent pas que les deux formations tiennent des discours électoraux similaires en substance, puisqu'elles ne disent rien des positions adoptées. L'appropriation des enjeux des concurrents est susceptible de donner lieu à la confrontation d'analyses antagonistes et de propositions inspirées par des jugements de valeur opposés. Il est donc très possible que la priorité accordée par l'alliance RPR-UDF aux questions d'éducation et de politiques sociales soit révélatrice d'une entreprise d'appropriation des enjeux de prédilection du PS.

Nous avons approfondi cette idée en nous intéressant au degré de similarité entre les priorités affichées par les deux formations à chaque élection, sur la base d'un indicateur mesurant la proportion d'enjeux communs aux deux partis, en additionnant les différences d'attention absolues enjeu par enjeu entre les deux partis pour une même élection (tableau 2)<sup>1</sup>. Les

1. Cet indicateur a été développé à l'origine par L. Sigelman et E. H. Buell, « Avoidance or Engagement ?... », art. cité.

résultats vont dans le même sens que les précédents et indiquent une relative convergence des priorités du PS et de l'alliance RPR-UDF, qui partagent à peu près la moitié de leurs enjeux et qui opèrent une hiérarchisation proche (3 points de classement de différence en moyenne).

**Tableau 2. Convergence thématique entre PS et alliance RPR-UDF**

| Année | Niveau d'attention | Classement des enjeux |
|-------|--------------------|-----------------------|
| 1981  | 56,4               | 3,2                   |
| 1986  | 48,5               | 3,5                   |
| 1988  | 85,5               | 3,1                   |
| 1993  | 57,6               | 2,9                   |
| 1997  | 41,9               | 2,9                   |
| 2002  | 43,9               | 2,3                   |
| 2007  | 44,4               | 3,2                   |

Une seconde manière de tester cette hypothèse consiste à s'intéresser au degré de stabilité des priorités électorales des partis. Christopher Green-Pedersen et Peter Mortensen<sup>1</sup> ont développé un indicateur de cohérence intrapartisanne permettant d'explorer cet aspect, en additionnant la différence absolue d'attention enjeu par enjeu accordée par chaque parti d'une élection à l'autre. Nous avons complété cet indicateur fondé sur la proportion d'attention consacrée à chaque enjeu, par un deuxième indicateur, basé pour sa part sur le classement (tableau 3).

**Tableau 3. Cohérence intrapartisanne sur l'attention accordée aux enjeux**

|           | PS      |            | RPR-UDF |            |
|-----------|---------|------------|---------|------------|
|           | % index | Classement | % index | Classement |
| 1981-1986 | 76,6    | 3,9        | 69,5    | 3,7        |
| 1986-1988 | 63,7    | 3,8        | 61,8    | 5,5        |
| 1988-1993 | 61,9    | 4,4        | 58,2    | 5,4        |
| 1993-1997 | 74,2    | 2,8        | 74,9    | 3,3        |
| 1997-2002 | 75,4    | 3,2        | 83,9    | 2,4        |
| 2002-2007 | 85,7    | 2,3        | 80,9    | 2,5        |

Ces deux mesures reflètent une certaine stabilité des priorités du PS et de l'alliance RPR-UDF, qui ont tous deux maintenu au fil du temps une attention stable à la moitié des thématiques au moins. La stabilité la plus forte est atteinte récemment par le PS, dont à peine 15 % de l'attention affichée par son programme de 2002 s'est reportée sur d'autres thèmes en 2007. Toutefois, nos analyses confirment que les enjeux prioritaires ne sont pas figés et que, comme le supposent Stefaan Walgrave et Michiel Nuytemans<sup>2</sup>, les partis ajustent leurs priorités, avec des mouvements d'amplitude différente selon les élections. Entre 1988 et 1993, par exemple,

1. Christopher Green-Pedersen, Peter B. Mortensen, « Issue Competition and Election Campaigns : Avoidance and Engagement », Potsdam, ECPR Conference, 2009, disponible sur <<http://www.agendasetting.dk/papers/uploaded/115201044905PM.pdf>> (consulté en novembre 2011).

2. S. Walgrave, M. Nuytemans, « Friction and Party Manifesto Change in 25 countries, 1945-98 », art. cité.

la droite parlementaire déplace plus d'un tiers de son attention vers de nouveaux enjeux. Le classement des enjeux par les deux formations varie de presque quatre places en moyenne entre 1981 et 1986, de 5,5 places entre 1986 et 1988, mais seulement de 2,5 places entre 2002 et 2007. Les deux indicateurs soulignent donc l'existence de fluctuations considérables des priorités des partis au fil du temps. Le niveau de cohérence intrapartisan (au fil du temps) dans la priorisation des enjeux est similaire au niveau de convergence interpartisan (à une même élection). L'hypothèse de l'*issue ownership* n'est donc pas confirmée par l'observation d'un profil thématique stable des deux formations partisanes.

L'évolution de l'attention aux différents domaines peut enfin être analysée en utilisant les mesures de kurtosis ( $k$ ) et de L-kurtosis ( $L-k$ ), courantes dans la littérature relative à la mise sur agenda pour mesurer la distribution des variations d'attention<sup>1</sup>. Une valeur élevée de ces indicateurs ( $k > 3$  et  $L-k > .123$ ) indique une distribution leptokurtique de ces variations, autrement dit, une distribution dans laquelle les variations de très petite ampleur et de très grande ampleur sont surreprésentées par rapport à une distribution normale. « L'hypothèse de ponctuation générale » formulée par Bryan Jones et Frank Baumgartner pose que les changements dans la hiérarchisation des priorités politiques soient distribués de façon leptokurtique pour des raisons de nature à la fois cognitive et institutionnelle. L'hypothèse de l'*issue ownership* prédit, elle aussi, une surreprésentation des variations de faible ampleur, mais avance une explication alternative : les partis seraient attachés aux enjeux qui leur appartiennent dans la mesure où leur politisation leur permettrait de gagner des voix. Or, les valeurs de kurtosis et de L-kurtosis caractérisant la distribution des variations d'attention du PS et du RPR-UDF (mesurées en termes de classement) indiquent une distribution quasiment normale ( $k = 3.4$  et  $L-k = .183$ )<sup>2</sup>, ce que confirme l'estimation graphique de la distribution et plusieurs tests statistiques complémentaires<sup>3</sup>. Ce dernier résultat va, lui aussi, à l'encontre de l'attente d'une distribution leptokurtique qui irait de pair avec un *issue ownership*.

En somme, nos analyses de l'évolution des priorités thématiques du PS et du RPR-UDF ne permettent pas de corroborer le phénomène de « propriété ». Aucun des enjeux étudiés ne semble appartenir à un parti plutôt qu'à un autre et les deux principales formations politiques partagent une majorité de thèmes. Étudiés en termes de hiérarchisation, les changements d'attention ont été plus faibles et plus réguliers que ce qui est communément attendu : les partis ne s'agrippent pas à quelques enjeux de prédilection, en ne modifiant leurs priorités qu'exceptionnellement. L'âpreté de la compétition électorale, dans le cadre de laquelle « une adaptation constante est simplement une question de survie pour les partis », semble contrebalancer les effets des limites cognitives, de la friction institutionnelle et de la perception éventuelle de gains électoraux liés à la politisation de certaines questions. Les partis semblent contraints de s'adapter de façon dynamique à leur environnement et de répondre aux défis posés par les stratégies de leurs concurrents.

1. F. R. Baumgartner, B. D. Jones, *Policy Dynamics*, op. cit.

2. Nous avons mené des analyses incluant et excluant les changements en matière de classement pour les enjeux sur lesquels n'était portée aucune attention. Il n'y a pas d'impact sur le résultat de l'analyse de la distribution des changements.

3. Il s'agit d'une série de tests standards : kurtosis, test Shapiro-Wilk  $W$  et test Shapiro-Francia  $W'$ . En revanche, des ponctuations apparaissent dans la distribution des changements sur l'attention portée aux enjeux en utilisant la méthode de pourcentage de pourcentage ( $k = 6.35$  et  $L-k = .230$ ) et l'index de pourcentage ( $k = 45.6$  et  $L-k = .357$ ).

Ainsi, l'idéologie partisane ne semble pas réduire le spectre de l'attention des partis étudiés. Si cette situation peut être lue en lien avec la thèse d'un déclin des idéologies dans la compétition partisane contemporaine, on peut également supposer que l'adhésion à une idéologie particulière est déterminante avant tout s'agissant de la définition d'une orientation et de positions. Parce qu'une idéologie est une *weltanschauung*, elle n'est jamais à court de réponse et constitue un prisme permettant aux partis de produire des propositions pour chaque nouveau problème placé sur l'agenda politique.

### Les priorités des partis de niche et leur influence sur l'agenda partisan

L'absence de profils thématiques distincts pourrait être due aux spécificités des deux plus grands partis français, qui peuvent être caractérisés comme des partis « attrape-tout ». Ce type d'organisation bâtit son succès sur la couverture d'un large spectre de domaines et prétend représenter une clientèle électorale la plus large possible. Si les principaux partis partagent de nombreuses préoccupations, ce pourrait être parce qu'ils sont en compétition sur les mêmes segments électoraux. Les partis de niche, au contraire, fondent leur légitimité et leur attrait électoral sur la politisation d'un nombre limité d'enjeux.

« Au lieu de donner la priorité aux demandes économiques, ces partis politisent des ensembles d'enjeux qui étaient précédemment en dehors des dimensions de la compétition partisane. [...] Les enjeux ne sont pas seulement nouveaux, mais ils ne coïncident souvent pas avec les divisions politiques existantes "droite-gauche". [...] Les partis de niche se différencient en limitant leurs enjeux. Ils évitent les larges plates-formes politiques, communes à leurs pairs des partis *mainstream*, adoptant plutôt des positions sur et ciblant seulement un nombre limité d'enjeux. »<sup>1</sup>

Dans le cadre de l'étude du système de partis français, Bonnie Meguid et les spécialistes des partis de niche s'intéressent principalement à deux partis : le FN et les Verts. Le tableau 4 permet d'examiner la question d'une spécificité du profil thématique de ces deux partis en livrant un aperçu du degré de variété des domaines abordés par chaque parti dans ses programmes, à partir de l'indicateur d'entropie  $H$  de Shannon<sup>2</sup>. Si, comme l'affirme Bonnie Meguid, les partis de niche ciblent un nombre restreint d'enjeux, cela devrait se traduire par un niveau d'entropie significativement plus faible que chez les autres partis.

1. « *Instead of prioritizing economic demands, these parties politicize sets of issues that were previously outside the dimensions of party competition. [...] The issues are not only novel, but they often do not coincide with the existing, "left-right" lines of political divisions. [...]. Niche parties differentiate themselves by limiting their issue appeals. They eschew comprehensive policy platforms common to their mainstream party peers, instead adopting positions on and prioritizing only a restricted set of issues* » : B. M. Meguid, *Party Competition Between Unequals...*, op. cit., p. 3-4.

2. Le  $H$  de Shannon est un indicateur de diversité très répandu, qui possède l'avantage d'être moins sensible aux changements en magnitude que des indicateurs comparables, comme l'index Hirschmann-Herfindahl. Le  $H$  de Shannon s'écrit ainsi :  $H' = - \sum_{i=1}^S (p_i \ln p_i) - [(S - 1)/2N]$ . La version utilisée ici est assez simple à lire : plus il se rapproche de zéro, plus le programme se concentre sur un nombre d'enjeux limité ; au contraire, un score se rapprochant de 1 indique une distribution parfaitement équitable de l'attention sur tous les thèmes.

**Tableau 4. Valeurs entropiques pour les programmes politiques à chaque élection<sup>1</sup>**

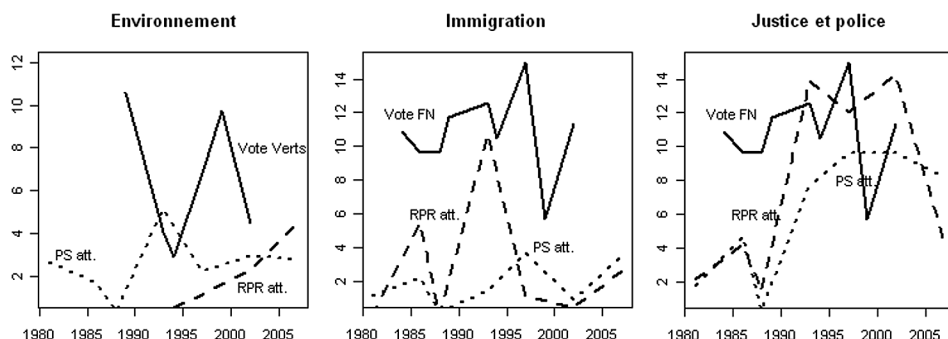
|      | PC   | PS   | Verts | RPR  | RPR-UDF | UDF  | UMP  | FN   | Moyenne |
|------|------|------|-------|------|---------|------|------|------|---------|
| 1981 | 0,55 | 0,85 |       | 0,72 | 0,73    |      |      |      | 0,71    |
| 1986 | 0,79 | 0,81 |       | 0,78 | 0,84    |      |      |      | 0,81    |
| 1988 | 0,48 | 0,69 |       | 0,79 |         | 0,75 |      |      | 0,68    |
| 1993 | 0,81 | 0,78 | 0,74  | 0,75 | 0,82    | 0,71 |      |      | 0,77    |
| 1997 | 0,70 | 0,83 | 0,77  |      | 0,76    |      |      | 0,84 | 0,78    |
| 2002 | 0,72 | 0,81 | 0,80  |      |         | 0,61 | 0,81 | 0,88 | 0,77    |
| 2007 | 0,87 | 0,86 | 0,89  |      |         | 0,83 | 0,85 | 0,87 | 0,86    |

Nos données ne permettent pas de confirmer l'existence d'une opposition entre des partis de niche « monothématiques » et des partis « attrape-tout » aux préoccupations plus diverses. Les scores des Verts et du FN se situent dans la moyenne, voire même légèrement au-dessus. Remarquons toutefois que les scores du PCF semblent plus révélateurs d'un biais « monothématique » : les programmes présentés par ce parti aux élections de 1981 et de 1988 se concentrent sur un faible nombre d'enjeux et les questions liées à la politique économique et au travail représentent plus de 30 % du programme, tandis que d'autres enjeux comme les libertés, la santé ou la politique énergétique en sont quasiment absents. Le PCF reste malgré tout un parti « ancien » qui a joué un rôle central dans la politique des années d'après-guerre et il peut difficilement être désigné comme un parti de niche.

Afin de mieux cerner le poids des partis de niche dans la compétition sur enjeux, une autre stratégie consiste à se concentrer sur leur capacité à placer leurs enjeux de prédilection sur l'agenda partisan. Selon B. Meguid, les stratégies combinées des partis *mainstream* – en particulier ceux qui sont idéologiquement les plus éloignés du parti de niche – seraient décisives pour le succès ou l'échec d'un tel parti. Un parti situé au centre-droit pourrait par exemple délibérément politiser un enjeu cher à la gauche radicale afin d'affaiblir son concurrent de centre-gauche. L'hypothèse d'une appropriation des enjeux suggère un scénario différent : si l'on conçoit les stratégies partisans comme intrinsèquement connectées et élaborées sous la contrainte d'un contexte fortement compétitif, il semble peu probable qu'un parti *mainstream*, c'est-à-dire l'un de ceux susceptibles de former un gouvernement, puisse se permettre d'ignorer le discours d'un concurrent plus radical si celui-ci s'adresse à des segments électoraux proches. Dans cette perspective, il est probable que l'affirmation des partis de niche se répercute avant tout sur le parti *mainstream* le plus proche.

Ces différentes hypothèses ont été explorées en nous intéressant à l'évolution de l'attention du PS et de l'alliance RPR-UDF aux thèmes de la justice et de la police, de l'immigration – domaines revendiqués par le FN – et de l'environnement – thème classiquement associé aux Verts – en tenant compte des performances électorales de ces deux partis de niche (graphique 3).

1. Le calcul a été effectué en utilisant les 24 principaux thèmes du *codebook*.

Graphique 3. Vote des partis de niche et attention partisane<sup>1</sup>

Les trois exemples présentés ci-dessus indiquent que, conformément à notre hypothèse, la montée des partis de niche s'accompagne d'une appropriation de leurs thèmes de prédilection par les partis *mainstream*, et en particulier par celui qui est le plus proche idéologiquement. La percée des écologistes aux élections européennes et municipales de 1989 – ainsi qu'aux régionales de 1992, dont les résultats ne sont pas représentés ici – entraîne une augmentation spectaculaire de l'attention du PS au sujet de la protection de l'environnement lors des élections législatives de 1993 : avec une augmentation d'environ 5 %, l'environnement a gagné 5 places au sein du classement des priorités socialistes entre 1988 et 1993. De même, suite aux bons scores enregistrés par le FN à partir des élections européennes de 1984, le thème de l'immigration fait intrusion dans le programme de l'alliance RPR-UDF – dont il était complètement absent en 1981 – et atteint immédiatement 5 %. Le complexe « justice et police », qui comprend des enjeux tels que « l'ordre social » et « sécurité intérieure », suit une dynamique différente. Par contraste avec des sujets comme la protection de l'environnement ou l'immigration, il s'agit d'un thème ancien, revendiqué historiquement par la droite parlementaire. Le FN semble être parvenu à contester cet *issue ownership*, ce qui se traduit par un pic d'attention du RPR en 1986, puis par un poids croissant de la sécurité dans les programmes du RPR dans les années 1990, avec un pic historique en 2002.

Remarquons que l'appropriation d'un nouveau thème par l'un des deux partis *mainstream* peut entraîner une adaptation de l'autre parti *mainstream*. Si le PS est le premier à intégrer la protection de l'environnement dans ses priorités, les programmes du RPR et de l'UDF témoignent d'un intérêt croissant pour ce sujet à partir de la deuxième moitié des années 1990. De même, la politisation des questions de sécurité par le FN se répercute plus fortement sur les thèmes mis en avant par le RPR, mais le PS semble également reprendre cet enjeu à son compte, certes plus tardivement et dans une moindre mesure. Si cette observation peut être généralisée, les variations d'attention aux différents enjeux d'une élection à l'autre devraient être positivement corrélées entre les partis en lice, et en particulier entre les partis *mainstream*. Nos données permettent de confirmer que les changements dans le classement des 24 thèmes opérés par le PS et l'alliance RPR-UDF entre 1981 et 2007 sont très fortement corrélés (.83\*\*).

Ainsi, l'attention accordée aux enjeux ne suit pas des logiques d'opposition ou de différenciation. Quelles que soient les raisons qui conduisent les changements d'attention aux enjeux

1. La figure 3 présente de façon indistincte les résultats électoraux pour les partis de niche aux élections européennes et législatives.



– exogènes ou endogènes – dans les programmes politiques, il semble y avoir une logique systémique qui conduit les partis à modifier leur attention vers les mêmes enjeux. Comme nous l’attendions avec la logique d’appropriation des enjeux, ou *issue uptake*, quand un enjeu obtient plus d’attention de la part d’un parti donné, son concurrent tend à l’imiter et place cet enjeu à un niveau plus élevé dans la priorisation de ses enjeux.

En somme, cet aperçu des caractéristiques du profil thématique des partis de niche et de leur impact sur l’agenda des partis « attrape-tout » confirme l’existence d’interactions fortes, même si le spectre des priorités des partis de niche est moins concentré sur quelques thèmes qu’on aurait pu l’imaginer. La hiérarchisation des thèmes électoraux ne semble donc pas obéir à une logique d’opposition ou de différenciation. Quelles que soient les raisons à l’origine d’un changement d’attention chez un parti, une logique systémique semble amener les autres partis à tourner leur attention vers les mêmes enjeux. Les partis de niche pourraient ainsi constituer l’une des forces principales de l’évolution de l’agenda électoral : les partis *mainstream* sont attentifs à ces nouveaux concurrents et s’efforcent d’intégrer leurs priorités, en particulier lorsqu’ils sont relativement proches idéologiquement. Autrement dit, les transformations du système partisan sont susceptibles de se traduire par d’importantes modifications de l’agenda électoral.

## Transformations du système partisan et agenda électoral

Si l’émergence de nouvelles organisations partisans et les dynamiques d’interactions entre partis sont essentielles pour comprendre les thèmes qui s’imposent sur l’agenda électoral, nous devrions observer des fluctuations différentes dans la hiérarchisation des enjeux en fonction du degré de changement du système partisan. Sur la période étudiée, ces fluctuations sont normalement distribuées, mais cela ne signifie pas qu’elles le soient à travers le temps. L’hypothèse d’une appropriation des enjeux nous conduit au contraire à postuler que la hiérarchisation des enjeux connaît des variations plus marquées lorsque le système partisan se transforme, ce que nous testons en comparant la période 1981-1993, caractérisée par d’importants changements, et la période 1993-2007, durant laquelle le système partisan français a été plus stable.

La moyenne des variations d’attention mesurées en termes de rang est effectivement nettement plus élevée entre 1981 et 1993 (4,4 rangs en moyenne) qu’entre 1993 et 2007 (2,8). De même, la proportion d’attention consacrée à chaque enjeu a changé de 2,9 points en moyenne avant 1993, et de seulement 1,7 points après<sup>1</sup>. Toujours en moyenne, le changement de cette proportion d’attention est de 159 % avant 1993 et de 74 % après. Conformément à nos attentes et quel que soit l’indicateur retenu, la stabilité moyenne de l’agenda électoral semble significativement supérieure depuis 1993.

Comprendre la logique de la compétition sur enjeux en France nécessite toutefois d’aller au-delà de ces valeurs moyennes et de saisir le *timing* des changements qui interviennent. Pour cela, nous nous sommes intéressés aux ponctuations dans la distribution des variations d’attention du PS et de l’alliance RPR-UDF<sup>2</sup>. Puisque 95 % des valeurs d’une distribution

1. Dans les deux cas, la différence moyenne est statistiquement très significative ( $p < .001$ ). La méthode *percentage-percentage* fournit, elle aussi, des résultats congruents et significatifs ( $p < .005$ ).

2. Nous avons précédemment établi que la hiérarchisation des enjeux dans les programmes des deux formations n’est pas ponctuée. Cela implique que les ponctuations ne sont pas surreprésentées (comme dans une distribution leptokurtique), mais non que tous les changements dans l’ordre des priorités soient de même ampleur.

normale sont comprises dans un intervalle de plus ou moins deux écarts types par rapport à la moyenne, les valeurs situées à l'extérieur de cet intervalle sont traitées ici comme des ponctuations (tableau 5). Suivant cette définition, nous avons établi, notamment, la liste des variations d'attention supérieure à 9 rangs. Les enjeux listés ont connu soit une forte augmentation d'attention, soit un fort déclin<sup>1</sup>.

**Tableau 5. Ponctuation pour le changement de classement des enjeux entre 1981 et 2007<sup>2</sup>**

| Parti        | Période   | Thème                           | Changement de place | % changement | %-% changement |
|--------------|-----------|---------------------------------|---------------------|--------------|----------------|
| Socialiste   | 1981-1986 | Santé                           | - 10                | - 3,9        |                |
| Conservateur | 1981-1986 | Énergie                         | - 9                 | - 1,8        |                |
| Conservateur | 1981-1986 | Immigration                     | 10                  | 4,8          |                |
| Conservateur | 1981-1986 | Justice et criminalité          | 7                   | 4,3          | <b>622</b>     |
| Conservateur | 1981-1986 | Politiques sociales             | - 11                | - 11,4       |                |
| Socialiste   | 1986-1988 | Politique macroéconomique       | 1                   | <b>9,4</b>   |                |
| Conservateur | 1986-1988 | Droits et libertés              | 11                  | 1,3          |                |
| Socialiste   | 1986-1988 | Agriculture                     | 10                  | 2,9          |                |
| Conservateur | 1986-1988 | Immigration                     | - 10                | - 4,8        |                |
| Socialiste   | 1986-1988 | Justice et criminalité          | - 9                 | - 4,4        |                |
| Socialiste   | 1986-1988 | Régulations économiques         | 10                  | <b>15,8</b>  | <b>636</b>     |
| Socialiste   | 1986-1988 | Défense                         | - 12                | - 6,9        |                |
| Conservateur | 1986-1988 | Défense                         | - 13                | - 6,7        |                |
| Socialiste   | 1986-1988 | Commerce extérieur              | 11                  | 3            |                |
| Conservateur | 1986-1988 | Commerce extérieur              | 11                  | 6,4          |                |
| Conservateur | 1986-1988 | International                   | 9                   | <b>8,5</b>   |                |
| Conservateur | 1988-1993 | Politique macroéconomique       | 2                   | <b>8,4</b>   |                |
| Socialiste   | 1988-1993 | Politique macroéconomique       | - 1                 | - 12,3       |                |
| Conservateur | 1988-1993 | Droits et libertés              | - 10                | - 6          |                |
| Socialiste   | 1988-1993 | Santé                           | 6                   | 4,4          | <b>544</b>     |
| Conservateur | 1988-1993 | Santé                           | 10                  | 6            | <b>1 283</b>   |
| Socialiste   | 1988-1993 | Agriculture                     | - 13                | - 4,2        |                |
| Socialiste   | 1988-1993 | Environnement                   | 9                   | 4,8          | <b>1 188</b>   |
| Socialiste   | 1988-1993 | Immigration                     | 7                   | 1,3          | <b>636</b>     |
| Socialiste   | 1988-1993 | Justice et criminalité          | 13                  | <b>7,4</b>   | <b>2 476</b>   |
| Conservateur | 1988-1993 | Politiques urbaines et logement | 10                  | 6,1          | <b>653</b>     |
| Socialiste   | 1988-1993 | Régulations économiques         | - 11                | - 17,2       |                |
| Conservateur | 1988-1993 | Commerce extérieur              | - 15                | - 9          |                |
| Conservateur | 1988-1993 | International                   | - 12                | - 10,8       |                |
| Socialiste   | 1993-1997 | Agriculture                     | 10                  | 4,6          | <b>624</b>     |
| Socialiste   | 1993-1997 | Travail et emploi               | - 2                 | - 13,3       |                |
| Socialiste   | 1997-2002 | Politiques urbaines et logement | 11                  | 7            |                |
| Socialiste   | 2002-2007 | Énergie                         | 2                   | 1,3          | <b>710</b>     |
| Conservateur | 2002-2007 | Justice et criminalité          | - 9                 | - 9,9        |                |

1. Certains enjeux se situant au même rang parmi les 24 thèmes différenciés, le classement opéré par chaque parti à chaque élection comprend entre 18 et 23 rangs selon les cas (20,7 en moyenne). Une variation de 9 rangs signifie donc que la position relative de l'enjeu a connu un changement d'une ampleur de 45 % sur l'échelle des valeurs.

2. Les nombres en gras indiquent quel(s) indicateur(s) ont identifié les changements comme une ponctuation.

Des variations d'attention de très grande ampleur – des ponctuations – ont été identifiées dans 26 cas sur l'ensemble de la période. La moitié des thématiques a été concernée par ces variations, qui sont presque uniformément distribuées. L'alliance RPR-UDF n'a que légèrement plus fréquemment apporté des modifications radicales à ses priorités (14 fois) que le parti socialiste (12 fois). En revanche, la grande majorité des variations a bien eu lieu entre 1981 et 1993 – entre 80 et 88 % selon l'indicateur retenu pour mesurer le niveau de l'attention. Les changements identifiés comme des ponctuations ne sont pas toujours identiques suivant l'indicateur<sup>1</sup> utilisé mais la relation entre système partisan et agenda électoral est robuste dans les trois cas. Nous n'affirmons pas l'existence d'un *statu quo* depuis 1993, mais les priorités affichées par les partis dans leurs programmes ont connu des fluctuations moindres durant cette période.

Ainsi, l'étude de la relation entre les transformations du système partisan et les changements de l'agenda électoral a fourni une confirmation supplémentaire de l'hypothèse de l'appropriation des enjeux. En effet, la discussion a montré que le contexte partisan est plus important pour déterminer les caractéristiques de la compétition sur enjeux que la supposée identité du parti, fondée sur une hypothétique propriété des enjeux.

\*  
\* \*

Appréhender la compétition électorale française au prisme de la compétition sur enjeux permet d'enrichir la connaissance des dynamiques de compétition entre partis français. Les données codées par le projet Agendas France à partir de programmes électoraux, sur lesquelles portent ces premières analyses, offrent une base solide pour progresser dans cette direction. D'un point de vue méthodologique, la mesure de l'attention accordée aux différents enjeux en termes de rangs permet de surmonter les biais dont souffrent les indicateurs les plus courants, et semble robuste et appropriée pour aborder la compétition sur enjeux.

D'un point de vue plus substantiel, nos résultats montrent l'intérêt de la perspective de la compétition sur enjeux en confirmant que les partis politiques français ne s'affrontent pas seulement en adoptant des positions opposées, mais aussi en modulant l'attention accordée aux différents enjeux. En revanche, si certains auteurs observent – chez les électeurs ou dans les médias – une association systématique de certains thèmes à un parti et constatent l'existence d'un vote sur enjeux, nos analyses ne permettent pas de vérifier l'hypothèse d'un *issue ownership*, au sens de l'existence de profils thématiques stables et distincts des partis politiques français. En accord avec l'observation préalable d'une grande similarité des préoccupations des gouvernements de droite et de gauche en France, le PS et l'alliance RPR-UDF semblent opérer des hiérarchisations similaires d'une élection à l'autre.

---

1. Comme nous le supposons, les résultats divergents entre le changement de rang et l'index de pourcentage concernent les divergences entre les changements en quantité d'attention et les changements en priorité d'attention. À juste titre, une variation d'attention n'affectant que marginalement la hiérarchie des enjeux n'est pas détectée par l'approche centrée sur le rang des enjeux comme une ponctuation. Inversement, et par contraste avec la méthode de l'index de pourcentage, elle permet de saisir des variations de moindre amplitude qui bouleversent la hiérarchisation des enjeux. Les biais inhérents à la méthode du *percentage-percentage* sont illustrés par ces résultats, puisque cette méthode ne permet pas de détecter les baisses d'attention et conduit à surreprésenter de faibles variations d'attention concernant des questions initialement marginales. C'est notamment le cas de l'enjeu de l'énergie, qui a gagné 2 places et 1,3 % d'attention dans le programme socialiste de 2007 par rapport à 2002, pour lequel la proportion relative de l'augmentation atteint 710 %.

Les partis politiques ont régulièrement ajusté leurs priorités depuis 1981. Cette évolution de l'offre politique peut être lue en lien avec les événements du monde « réel » et l'évolution des préférences des électeurs. Toutefois, en accord avec la thèse d'une appropriation des enjeux des partis concurrents, nos analyses suggèrent plutôt que ces variations sont largement déterminées par des processus endogènes au système de partis, comme les stratégies développées par les acteurs partisans pour ne pas laisser le monopole de certains thèmes à leurs concurrents. Elles suivent en effet des dynamiques communes aux différents partis – avalisant l'idée de l'existence d'un agenda partisan « systémique » relativement contraignant – et leur amplitude varie avec le degré de stabilité du système partisan. Nous observons en particulier un impact direct de l'affirmation du FN et des Verts sur la mise sur agenda électoral des questions liées à l'immigration, à la sécurité et à la protection de l'environnement. Ainsi, la stabilisation relative du système partisan français et le déclin consécutif des sources endogènes de changement dans les années 1990 peuvent expliquer pourquoi les priorités électorales sont devenues plus stables, en dépit d'une volatilité grandissante de l'actualité médiatique.

Les débats menés en termes de clivages et d'alignements ne sont pas en mesure de rendre compte de cette mise sur agenda principalement endogène au système de partis. En revanche, ils restent nécessaires et complémentaires pour comprendre la manière dont les partis s'approprient les enjeux électoraux saillants. La majorité d'enjeux communs à tous les partis fait-elle simplement l'objet d'une compétition pour paraître le plus actif dans ce domaine ou donne-t-elle lieu à la confrontation de positions antagonistes, éventuellement structurées par les grands clivages historiques ?

Enfin, une compréhension plus profonde de la manière dont les enjeux électoraux sont hiérarchisés d'une campagne électorale à l'autre présuppose une meilleure connaissance de l'impact du monde « réel », et en particulier des mobilisations sociales et de l'attention médiatique. Leur rôle constitue un nouvel objet de recherches prometteur, mais complexe<sup>1</sup>.

---

— Sylvain Brouard, Emiliano Grossman et Isabelle Guinaudeau —

Chargé de recherche FNSP au Centre E. Durkheim, Sciences Po Bordeaux, **Sylvain Brouard** codirige le projet Agendas France. Il a récemment dirigé : (avec Olivier Costa et Thomas König) *The Europeanization of Domestic Legislatures. The Empirical Implications of the Delors' Myth in Nine Countries*, Heidelberg, Springer, 2012 ; (avec Andrew M. Appleton et Amy Mazur) *The French Fifth Republic at Fifty*, Basingstoke, Palgrave, 2008 ; et publié : (avec Nicolas Sauger et Emiliano Grossman) *Les Français contre l'Europe ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007 ; (avec Vincent Tiberj) *Français comme les autres ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005. Ses recherches et enseignements portent principalement sur la politique comparée, les institutions politiques et l'étude des agendas politiques (Sciences Po Bordeaux, 11 allée Ausone, Domaine universitaire, 33607 Pessac cedex <s.brouard@sciencespobordeaux.fr>).

**Emiliano Grossman** est professeur associé à Sciences Po Paris et chercheur au Centre d'études européennes. Il a récemment codirigé avec Nicolas Sauger un numéro spécial sur les institutions politiques françaises dans *West European Politics* (34 (2), 2009) et a finalisé une nouvelle édition du livre écrit avec Sabine Saurugger, *Les groupes d'intérêt. Action collective et stratégies de représentation*, Paris, Armand Colin, 2012. Ses travaux de recherche actuels portent sur les institutions politiques comparées et les

---

1. Cet article n'aurait pas pu voir le jour sans l'incalculable travail de recherche et la collaboration de Simon Persico et Caterina Froio, sans oublier les fonds généreusement accordés par l'Agence nationale française de la recherche et le projet Agenda France (financement « ANR-Gouverner-55 »).

processus de mise sur agenda. Il co-anime le projet Agendas France, qui étudie l'évolution de l'attention politique dans les institutions politiques, les partis et les médias (Sciences Po Paris, CEE, 28 rue des Saints-Pères, 75007 Paris <emiliano.grossman@sciences-po.fr>).

Postdoctorante (Max Weber Fellow) à l'Institut universitaire européen de Florence, **Isabelle Guinaudeau** a récemment publié : (avec Simon Persico et Caterina Froio) « Action publique et partis politiques. L'analyse de l'agenda législatif français entre 1981 et 2009 », *Gouvernement et action publique*, 1, 2012, p. 11-35 ; (avec Simon Persico) « L'UE dans la compétition électorale en France, en Allemagne et au Royaume-Uni (1986-2009) : un enjeu consensuel, "propriétal" ou positionnel ? », dans Mathieu Petithomme (dir.), *L'européanisation de la compétition politique nationale. Adaptations et résistances en perspective comparée*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2011, p. 73-95. Avec Astrid Kufer et Christophe Premat, elle a codirigé le *Dictionnaire des relations franco-allemandes*, paru en 2009 en français (Presses Universitaires de Bordeaux) et en allemand (Nomos Verlag). Ses travaux en cours portent sur la politique nucléaire française et sur le rôle des partis politiques dans la mise sur agenda des problèmes politiques et dans la production de la loi. Voir son site personnel pour plus de détails : <<http://mwpweb.eu/IsabelleGuinaudeau/>> (Max Weber Programme – EUI, Via delle Fontanelle 10, I-50014 San Domenico di Fiesole, Italie <isabelle.guinaudeau@eui.eu>).

## Annexe méthodologique : les données « partis » du CAP

À l'origine, le Comparative Agendas Project a été lancé par F. Baumgartner et B. Jones afin de comparer les agendas politiques américains : agenda législatif, gouvernemental, présidentiel, médiatique, etc. Avec la constitution d'un réseau international à partir du projet américain, impliquant de nombreux chercheurs européens, l'étude a récemment été étendue à l'agenda partisan, sur la base du codage de programmes électoraux.

### Les programmes électoraux utilisés pour le PS et l'alliance RPR-UDF

En général, nous avons pu nous procurer le texte du programme électoral présenté par chaque parti à chaque élection législative. Les seules difficultés rencontrées concernent des élections législatives organisées suite à la dissolution de l'Assemblée par le président nouvellement élu : il s'agit de l'élection de 1981 (pour laquelle nous n'avons pas le projet législatif du PS) et de l'élection de 1988 (pour laquelle nous n'avons pas trouvé d'accord RPR-UDF, ni de programme du RPR). Il est possible que la tenue anticipée de ces élections n'ait pas laissé le temps à tous les partis de rédiger et de diffuser un programme en bonne et due forme. Pour le PS en 1981, nous avons codé les 110 propositions défendues par François Mitterrand lors de sa campagne présidentielle. Pour l'alliance RPR-UDF en 1988, nous n'avons pas trouvé de meilleure source qu'un discours de campagne de Jacques Chirac – qui a d'ailleurs été utilisé aussi par le Comparative Manifesto Project.

### Vue d'ensemble des programmes du PS et de l'alliance RPR-UDF

|         |                                  |   |
|---------|----------------------------------|---|
| PS      | 1981                             | Les « 110 propositions » de François Mitterrand                                 |
|         | 1986                             | Plate-forme du parti socialiste pour les élections législatives du 16 mars 1988 |
|         | 1988                             | Propositions pour la France   |
|         | 1993                             | Le contrat pour la France   |
|         | 1997                             | Changeons d'avenir. Nos engagements pour la France                              |
|         | 2002                             | Programme pour les élections législatives de 2002                               |
|         | 2007                             | Réussir ensemble le changement. Le projet socialiste pour la France             |
| RPR-UDF | 1981                             | Un pacte et dix principes   |
|         | 1986                             | Plate-forme pour gouverner ensemble   |
|         | 1988                             | Discours de Jacques Chirac, Vincennes, 20 mars 1988                             |
|         | 1993                             | Le projet de l'Union pour la France   |
|         | 1997                             | « Un nouvel élan pour la France. » Plate-forme d'union RPR-UDF                  |
|         | 2002                             | Programme de l'UMP pour les élections législatives de 2002                      |
| 2007    | Contrat de législature 2007-2012 |   |

### Protocole de codage

Suivant la démarche développée par le CAP, les programmes électoraux ont été divisés en quasi-phrases, c'est-à-dire en arguments pouvant constituer une phrase grammaticale à part entière ou une portion de phrase. Les règles de délimitation des quasi-phrases sont définies précisément dans le *party handbook* utilisé par plusieurs équipes du CAP. Après la délimitation des quasi-phrases, le codage consiste à attribuer un ou plusieurs (jusqu'à trois) codes thématiques à chaque unité, en recourant à la grille thématique utilisée pour coder les autres

agendas, qui comprend 28 catégories générales (macroéconomie, santé, énergie, etc.) et plus de 250 sous-catégories (politique fiscale, organisation du système de soins, gestion des déchets nucléaires, etc.)<sup>1</sup>. Une série de variables dichotomes supplémentaires permet en outre d'établir si la quasi-phrase est déclarative ou si elle contient une déclaration concrète, si elle évoque l'UE, s'il s'agit d'un titre ou d'un sous-titre, ou s'il s'agit d'un passage critiquant les politiques des autres partis. Les données obtenues permettent donc notamment de retracer l'évolution de la part d'attention consacrée par chaque programme à chaque enjeu.

Le codage des programmes français a eu lieu entre octobre 2009 et juin 2010. Les cinq codeurs ont été formés à partir d'un fichier test et d'une série d'exercices qui ont permis de vérifier leur fiabilité et de préciser les règles de codage. Pendant les opérations de codage, les séminaires mensuels du projet Agendas France ont permis de discuter des doutes des codeurs, d'affiner le *codebook*, et surtout d'assurer la concordance entre les codeurs impliqués dans le traitement des différents agendas.

Au-delà de ces réunions, la coordination du travail a été facilitée par l'utilisation d'une interface virtuelle de codage. Les textes des programmes ont été chargés sur un serveur commun à plusieurs équipes du CAP, situé à Amsterdam. Le programme *AmCat*, développé par Wouter van Atteveldt pour notre projet, permet au responsable de l'équipe de créer des tâches de codage à partir de ces textes, de les attribuer aux différents codeurs, d'avoir une vue d'ensemble sur la progression du codage et de comparer les résultats de plusieurs codeurs travaillant sur un même programme. *AmCat* est couplé à une interface de codage, *Inet*, qui permet facilement à chaque codeur d'accéder à ses textes, de délimiter les quasi-phrases et de leur attribuer des codes. Les données sont enregistrées sur le serveur central, et peuvent être téléchargées sous forme de tableau, contenant non seulement les codes correspondant à chaque quasi-sentence, mais aussi le texte original. L'inclusion de ce texte dans les données garantit une transparence maximale des choix opérés par les codeurs, tout en facilitant la constitution de corpus de textes relatifs à un domaine particulier en vue d'analyses qualitatives, portant par exemple sur le cadrage des problèmes ou les jugements de valeur exprimés par les partis.

---

1. La grille de codage est disponible sur le site <<http://www.agendas-france.fr>>.